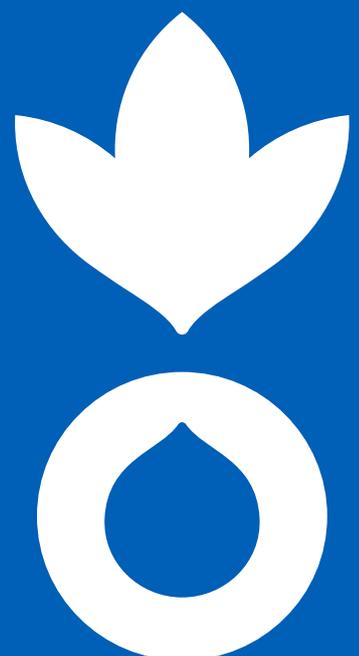


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LA RÉGION NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE



POINTS SAILLANTS

- Baisse de la concentration du bétail dans le Bounkani
- Disponibilité suffisante des ressources pastorales
- Etat d'embonpoint des petits ruminants bon à passable globalement, mais une détérioration de celui des gros ruminants
- Augmentation des cas de suspicion de maladies animales pour toute la zone
- Conflits entre agriculteurs et éleveurs signalés
- Termes de l'échange toujours très défavorables pour les éleveurs dans le nord de la Côte d'Ivoire



Le projet de surveillance pastorale sur la zone frontalière entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire est mis en œuvre conjointement par Action contre la Faim (ACF), le Réseau Billital Maroobé (RBM) et l'Organisation Professionnelle des Éleveurs du Nord de la Côte d'Ivoire (OPEN-CI).

Ce projet est une activité du projet transfrontalier Burkina Faso & République de Côte d'Ivoire d'Appui au Relèvement et à la Résilience Communautaire YERETALI financé par l'Agence Française pour le Développement (AFD).

Les enquêtes de terrain concernent 20 sites sentinelles répartis dans les régions de Bounkani (10 sites) et Tchologo (9 sites) en Côte d'Ivoire. Les données sont collectées au niveau de chaque site à une fréquence hebdomadaire et sont ensuite traitées pour une interprétation statistique et cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent de deux sources :

- Le projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active) et est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.
- Le service terrestre de COPERNICUS Land Monitoring Service, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené à la version actuelle du produit a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Le produit est basé sur les données des satellites SENTINEL-2 de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

TABLE DES MATIERES

Points saillants.....	1
Contexte	4
Conditions générales d'élevage.....	4
Concentration et mouvements de bétails.....	4
Disponibilité en pâturage	5
Conditions d'abreuvement du bétail.....	7
Feux de brousse	10
Vols de bétail, conflits et insécurité	13
Accès aux marchés, appui au secteur pastoral, disponibilité en aliment pour bétail ...	15
Situation des réfugiés.....	17
Situation des marchés	19
Marchés à bétail et de produits agricoles	19
Termes de l'échange.....	21
Conclusion.....	22
Informations et contacts	24
Financements	24

CONTEXTE

Entre décembre 2024 et janvier 2025, les régions frontalières entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso ont fait face à plusieurs défis environnementaux, économiques et sociaux. La saison des cultures a réduit les espaces de pâturage, accentuant les tensions entre agriculteurs et éleveurs. Sur le plan politique, les relations entre les deux pays se sont notablement détériorées. Les autorités de chaque État continuent leur mise en place des mécanismes sécuritaires pour freiner les infiltrations de groupes armés.

Sur le plan économique, cette période se caractérise principalement par la vente des produits agricoles, ce qui explique l'augmentation des revenus des agriculteurs. Cependant, cette situation a également généré des conflits : en raison du manque de pâturages, la recherche de résidus de récoltes a pu conduire à la destruction des produits encore non collectés, lorsque les animaux s'y aventurent.

Sur le plan social, l'arrivée de réfugiés burkinabés exerce une pression sur les services publics comme l'éducation et la santé, ainsi que sur les ressources pastorales locales, notamment l'eau, les fourrages, les terres arables. Cette cohabitation peut amplifier les risques de conflits communautaires. Des initiatives locales soutenues par des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et des programmes d'aide internationale promeuvent la cohésion sociale et tentent d'apaiser les tensions dans la zone frontalière de la Côte d'Ivoire. Toutefois, une action concertée entre les États et les communautés reste essentielle pour stabiliser la région et améliorer les conditions de vie de toutes et tous.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ÉLEVAGE

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS DE BÉTAILS

Entre décembre 2024 et janvier 2025, plusieurs types de mouvements ont été observés au Nord du Burkina : départs forcés, départs massif et arrivées massives de bétail. Bien que les concentrations de bétail restent globalement similaires à celles de la [période précédente](#) (octobre-novembre 2024), la nature des mouvements des troupeaux, leurs origines et leurs destinations ont évolué (figure 1).

Des départs forcés ont eu lieu au niveau de Koumbala (Tchologo) où le chef du canton de Palaka a ordonné le départ des éleveurs possédant de grands troupeaux de bœufs. Cette décision a été justifiée par la pression exercée sur les ressources pastorales locales. D'autres départs forcés ont été observés dans la région du Bounkani : intrarégional d'une part avec un mouvement du Téhini vers la région du Gontougo (causé par la raréfaction des pâturages et la proximité avec ceux du Bui National Park au Ghana) ; international d'autre part avec un mouvement du département de Kalamon vers le Burkina. Des arrivées massives ont également été recensées en provenance du Mali et du Burkina Faso, notamment dans les sous-préfectures de Toumoukoro (Tchologo), Téhini et Gogo (Bounkani).

La période observée est également marquée par une diminution des très fortes concentrations précédemment observées à la frontière burkinabé (Tougbo), ghanéenne (Bouna) et malienne (Toumoukoro). Le Tchologo reste une zone de forte concentration.

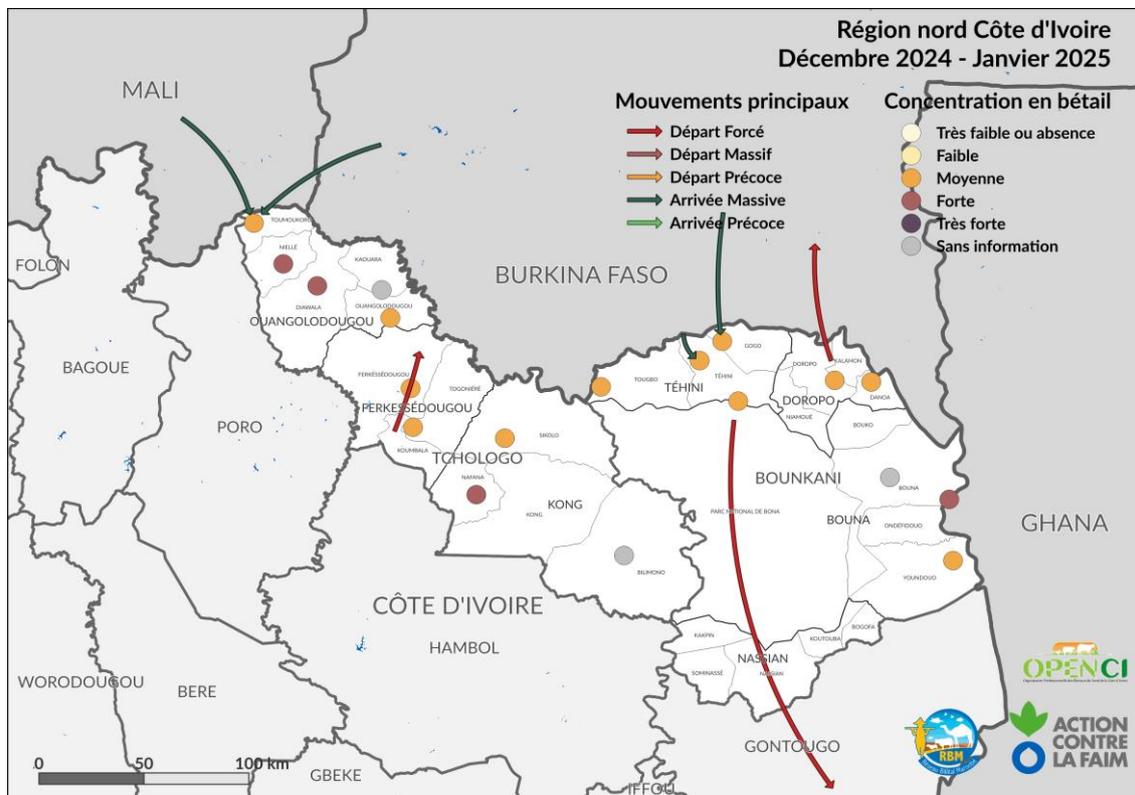


Figure 1 – Concentration du bétail pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

DISPONIBILITÉ EN PÂTURAGE

La couverture végétale pour la période de décembre 2024 et janvier 2025 est globalement bonne sur la zone transfrontalière (figure 2). Seuls le parc national du Bona (région du Bounkani) et l'est du Kong (région du Tchologo) ont connu une diminution des pâturages, davantage clairsemés sous l'effet de la période sèche impactant le couvert végétal comparativement aux mois d'octobre et novembre 2024.

Il apparaît que pour cette même période, la production de biomasse dans la zone nord ivoirienne s'est stabilisée autour de la moyenne historique (figure 3). Les anomalies de production de biomasse sont les variations de la quantité de biomasse produite dans une même zone et sur une même période, par rapport à la moyenne des vingt dernières années. Concernant la zone transfrontalière, seule la partie centrale incluant le Parc national du Bona (département du Bouna, région du Bounkani) et la sous-préfecture de Bilimono (département du Kong, région du Tchologo) présente des poches d'anomalies négatives. Celles-ci pourraient être dues à l'absence de régénération liée à un harmattan particulièrement fort.

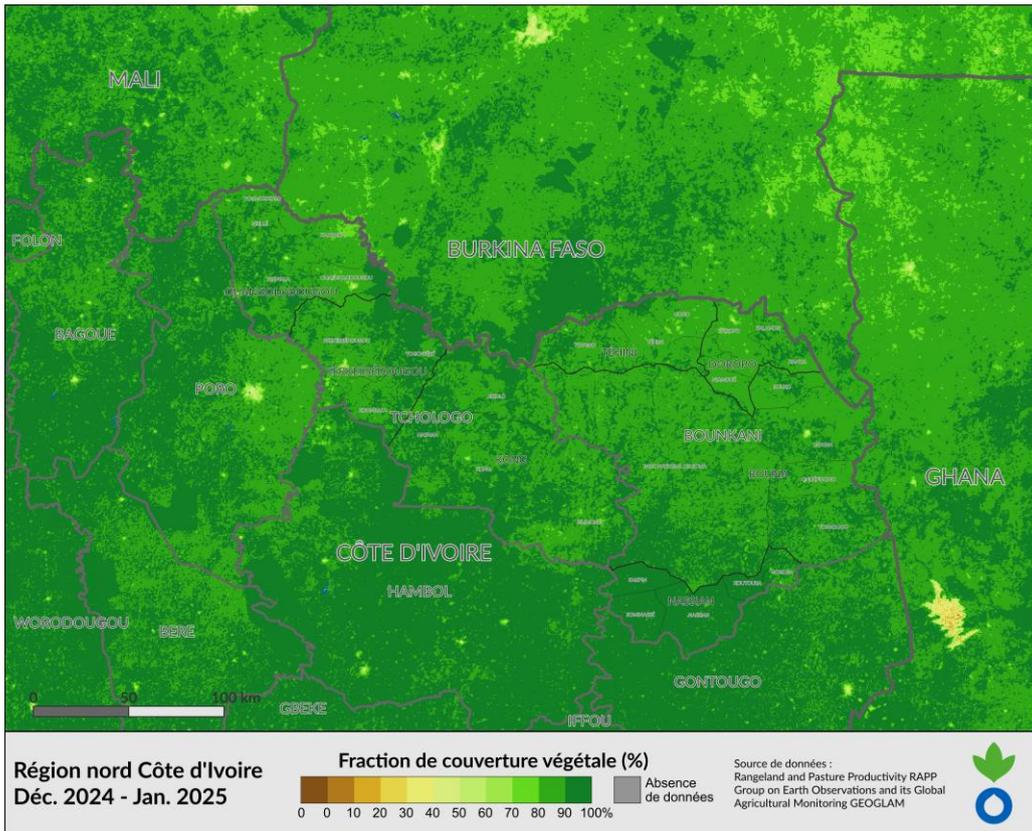


Figure 2 – Fraction de couverture végétale (décembre 2024 à janvier 2025) sur la région nord de la Côte d'Ivoire

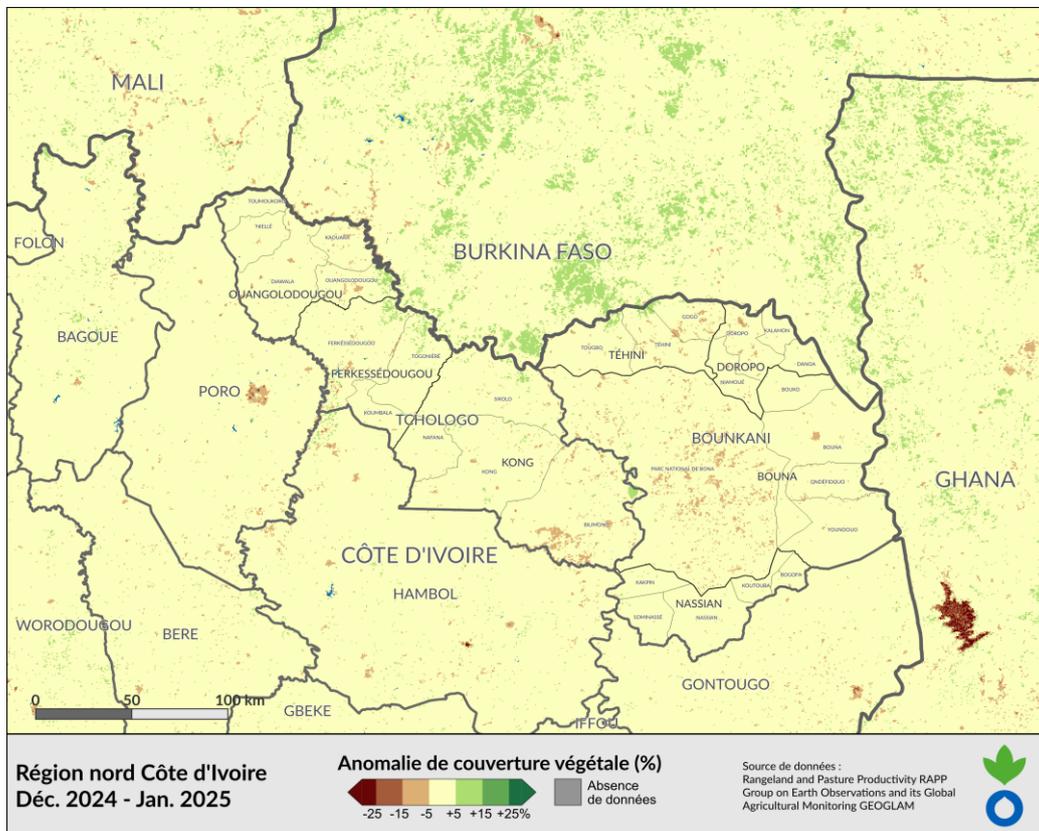


Figure 3 – Anomalie de la fraction de couverture végétale (décembre 2024 à janvier 2025) sur la région nord de la Côte d'Ivoire

La figure 4 illustre la répartition des ressources en pâturage pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 dans la zone nord de la Côte d'Ivoire. Comme appréhendé dans le précédemment bulletin, une dégradation des ressources est observée avec des pâturages insuffisants au niveau des sous-préfectures de Diawala et Ferkessedougou (région du Tchologo), ainsi que du département de Doropo (Bounkani) en raison de fortes concentrations animales et d'une régénération trop lente. La situation à la frontière ghanéenne est particulièrement préoccupante poussant les éleveurs à migrer vers le Gontougo. En revanche, les pâturages de Koumbala, Sikolo et Kong (région du Tchologo) sont moins exposés aux nouvelles arrivées d'éleveurs et bénéficient à nouveau d'une quantité suffisante de ressources.

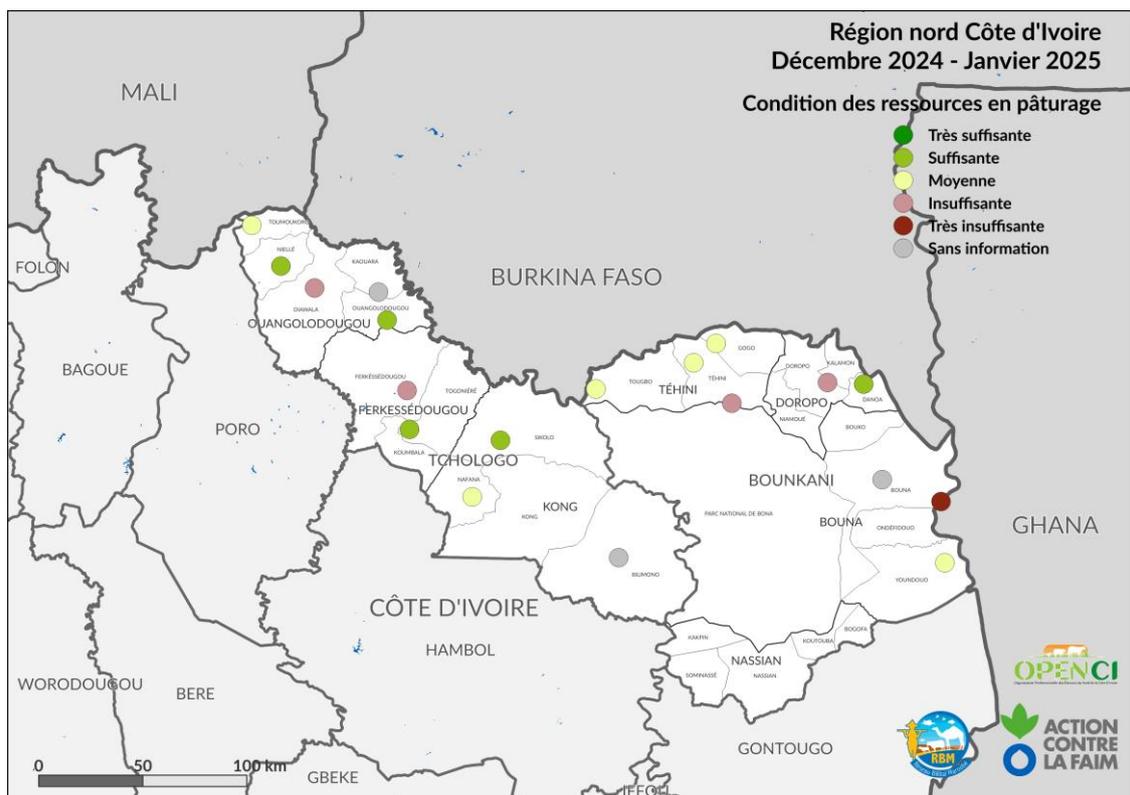


Figure 4 - État des ressources en pâturage de déc 2024 à janvier 2025 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

CONDITIONS D'ABREUVEMENT DU BÉTAIL

La figure 5 présente les anomalies des ressources en eau de surface pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 dans la région nord de la Côte d'Ivoire.

Le nord du Bounkani fait état de ressources basses à très basses pour la saison et des assèchements sont à craindre compte tenu de la raréfaction de l'eau, de l'arrêt précoce des précipitations et des mouvements d'arrivées. Pour le reste, la disponibilité des eaux de surface en cette saison sèche dans la région découle de la pluviométrie favorable enregistrée lors de la précédente saison des pluies. Les cours d'eau et les zones de dépression ont connu des épisodes de crue, entraînant ponctuellement des inondations.

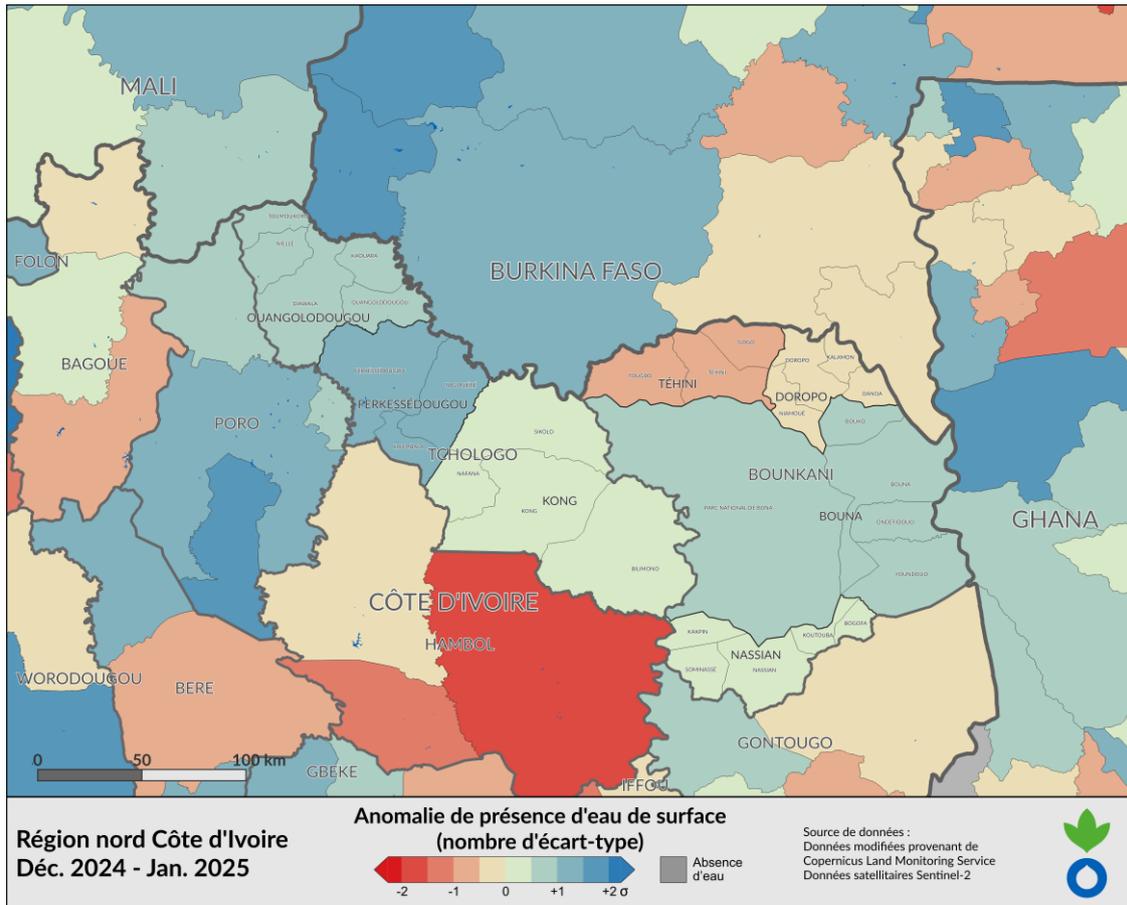


Figure 5 – Anomalie de présence d'eau de surface de décembre 2024 à janvier 2025 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

Les figures 6 et 7 illustrent la répartition des ressources en eau et des sources d'abreuvement dans le nord de la Côte d'Ivoire.

Par rapport à la **période précédente**, une baisse des ressources liée à la saison sèche est globalement observée sur la période de décembre 2024 à janvier 2025. Les ressources restent néanmoins suffisantes dans le Tchologo, excepté à Ferkessedougou où la sécheresse est aggravée par l'afflux d'éleveurs déplacés. La zone de Téhini jusqu'au parc de la Comoé souffre d'un déficit hydrique poussant des éleveurs à anticiper la transhumance vers le sud (Gontougo) à la recherche de points d'abreuvement plus pérennes.

Les sources d'abreuvement restent inchangées. Au niveau de la région du Tchologo, les éleveurs dépendent toujours des rivières, barrages et mares, faute d'infrastructures pastorales. Or ces sources subissent les aléas climatiques qui vont jusqu'à leurs assèchements par endroit, motivant les éleveurs à se concentrer sur les quelques sources disponibles dont celles dédiées à l'agriculture. Malgré quelques puits dans la partie nord-est du Bounkani, l'accès à l'eau reste difficile en raison des champs et du manque d'infrastructures pour la saison sèche. Ces situations multiplient les risques de dégâts sur les cultures et de conflits.

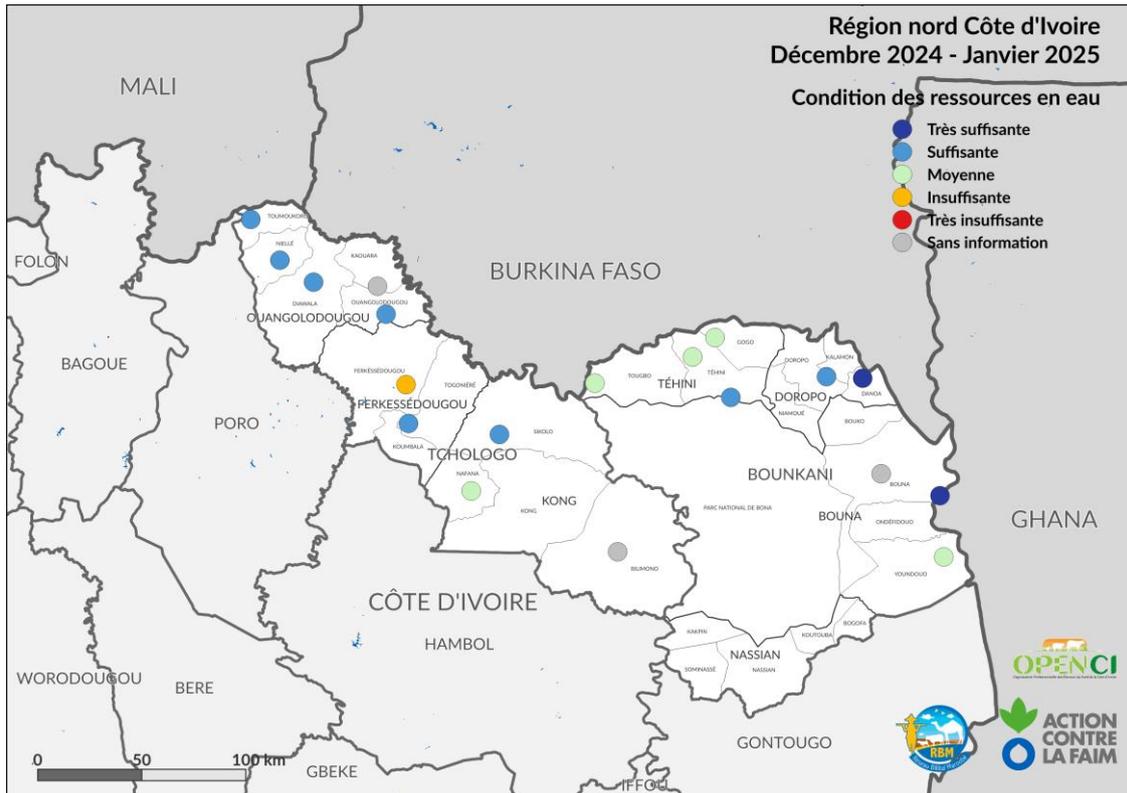


Figure 6 – État des ressources en eau de décembre 2024 à janvier 2025 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

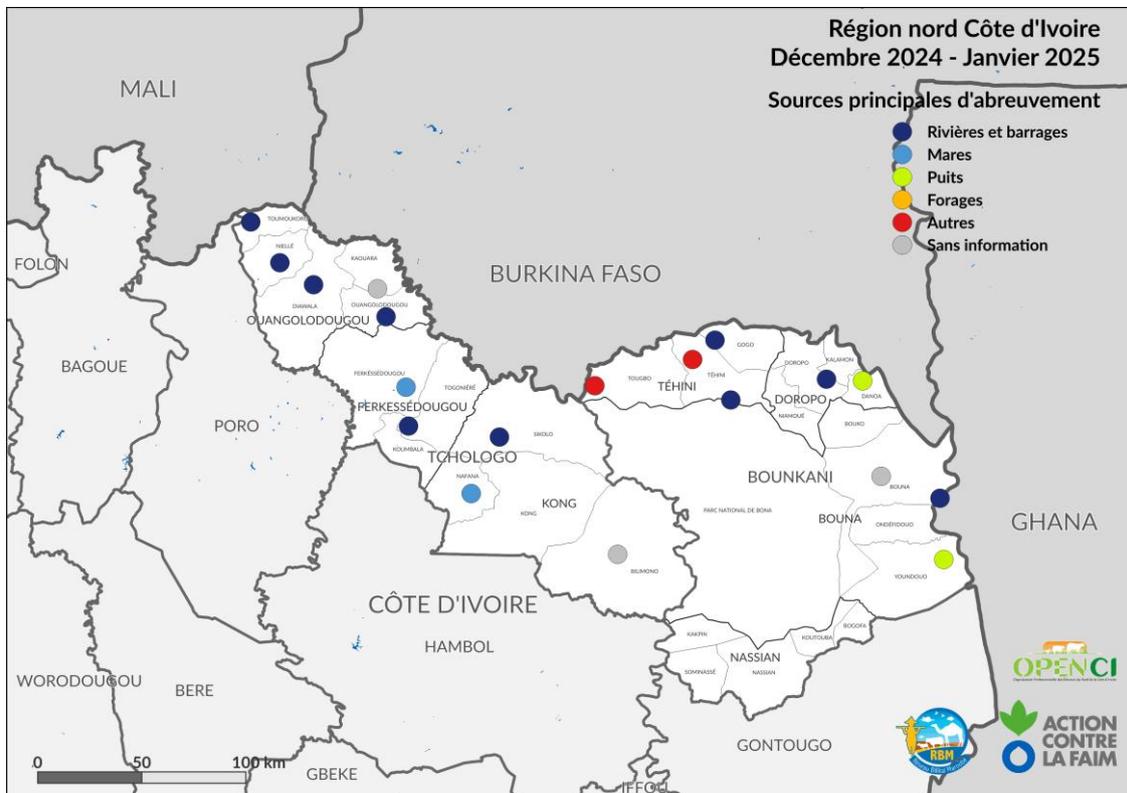


Figure 7 – Sources principales d'abreuvement de décembre 2024 à janvier 2025 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

FEUX DE BROUSSE

La carte présentée en figure 8 illustre l'étendue des incendies et feux de brousse recensés dans le nord de la Côte d'Ivoire de décembre 2024 à janvier 2025.

Si aucun incendie n'a été signalé dans le Tchologo, en dehors d'un incendie de petite taille dans la sous-préfecture de Sikolo, la situation diffère de la **période précédente** (octobre – novembre 2024) en ce qui concerne le Bounkani où des feux de taille conséquente ont été signalés (Tougbo et Gogo). La quasi-inexistence de feux de brousse dans le Tchologo pourrait s'expliquer par un changement d'habitude des populations sensibilisées sur les méfaits de cette pratique et l'abandon de la culture sur brulis pour des plantations de mangues et d'anacardes. Le contexte sécuritaire plus maîtrisé dans cette région facilite également le suivi des incendies.

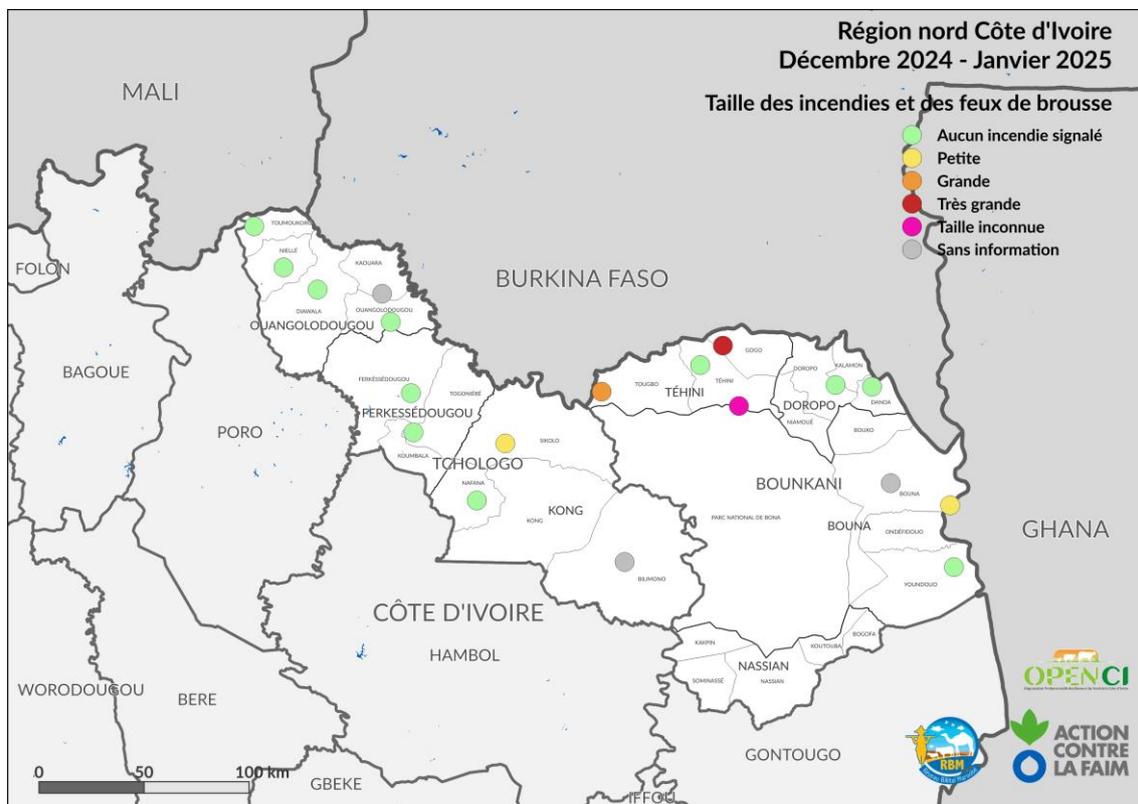


Figure 8 – Taille des incendies et des feux de brousse pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

ÉTAT D'EMBOINPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

Les cartes des figures 9 et 10 montrent respectivement l'état corporel des petits et gros ruminants dans les régions du Tchologo et du Bounkani entre décembre 2024 et janvier 2025. On remarque une dégradation de l'état d'embonpoint des petits ruminants dans la sous-préfecture du Niellé (Tchologo) et du Téhini (Bounkani) tandis que l'état général reste bon à passable dans le reste de la zone observée.

En revanche, l'état des gros ruminants s'est globalement détérioré par rapport à la **période précédente** (octobre-novembre 2024), avec une situation critique à Téhini et Bouna (région du Bounkani). La diminution des pâturages et les pénuries de nourriture expliquent l'état passable observé dans le Tchologo.

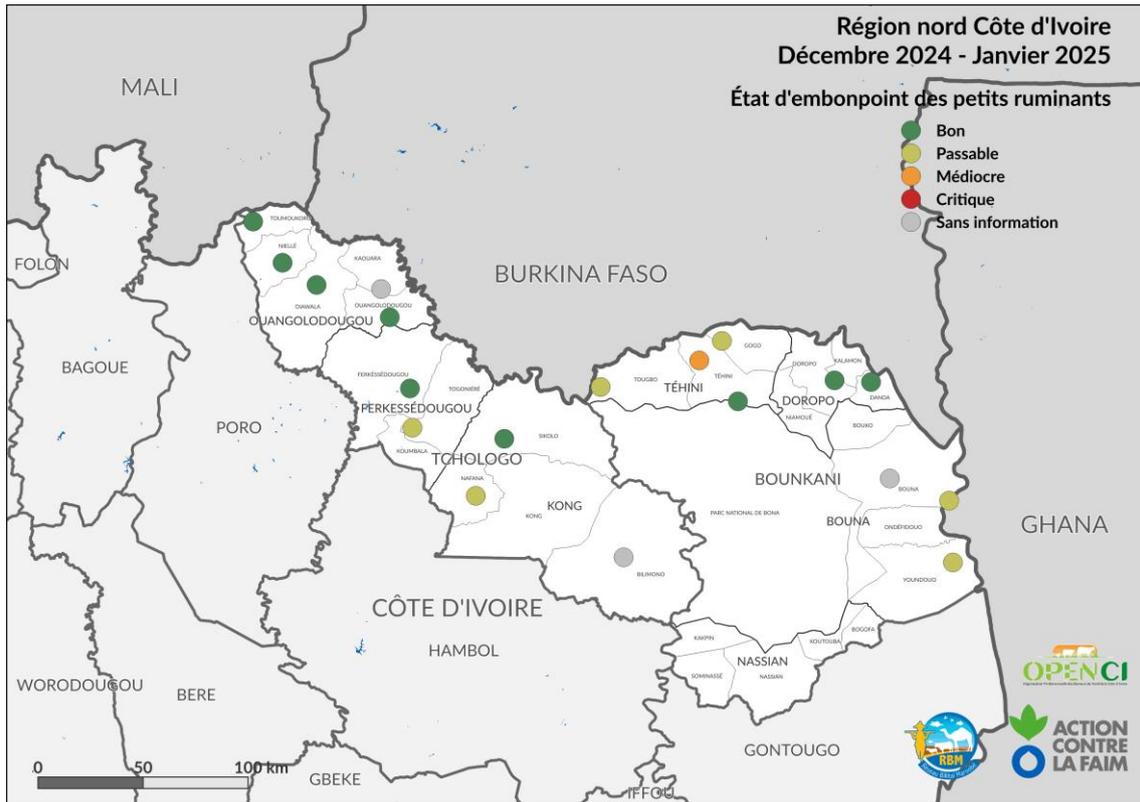


Figure 9 – État d'embonpoint des petits ruminants pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

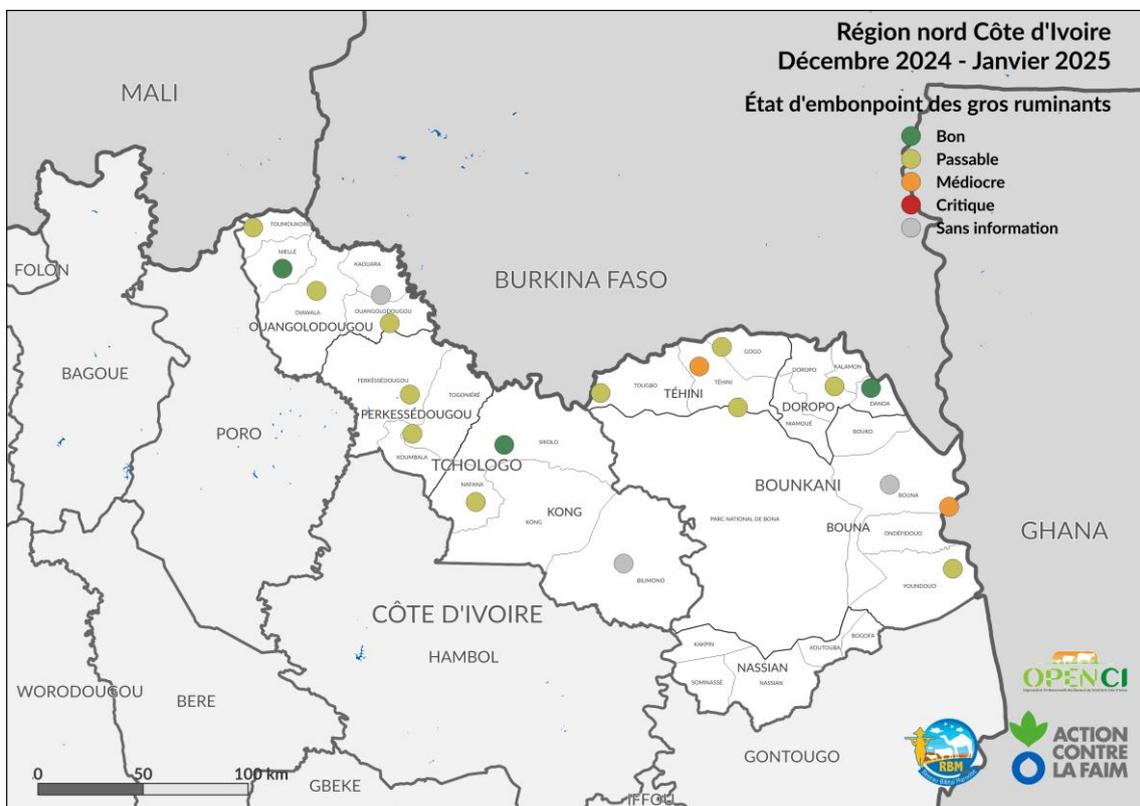


Figure 10 – État d'embonpoint des gros ruminants pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

Les figures 11 et 12 présentent respectivement les cas de maladies signalées et les causes de mortalité des animaux dans les régions du Tchologo et du Bounkani.

Tous les départements du Bounkani ont suspectés des cas de maladies courant décembre 2024 à janvier 2025. Le département du Sissoko rejoint les cas déjà signalés dans le [précédent bulletin](#) pour la région du Tchologo. La Dermatose Nodulaire Contagieuse Bovine (DNCB) a été suspectée dans le Kong.

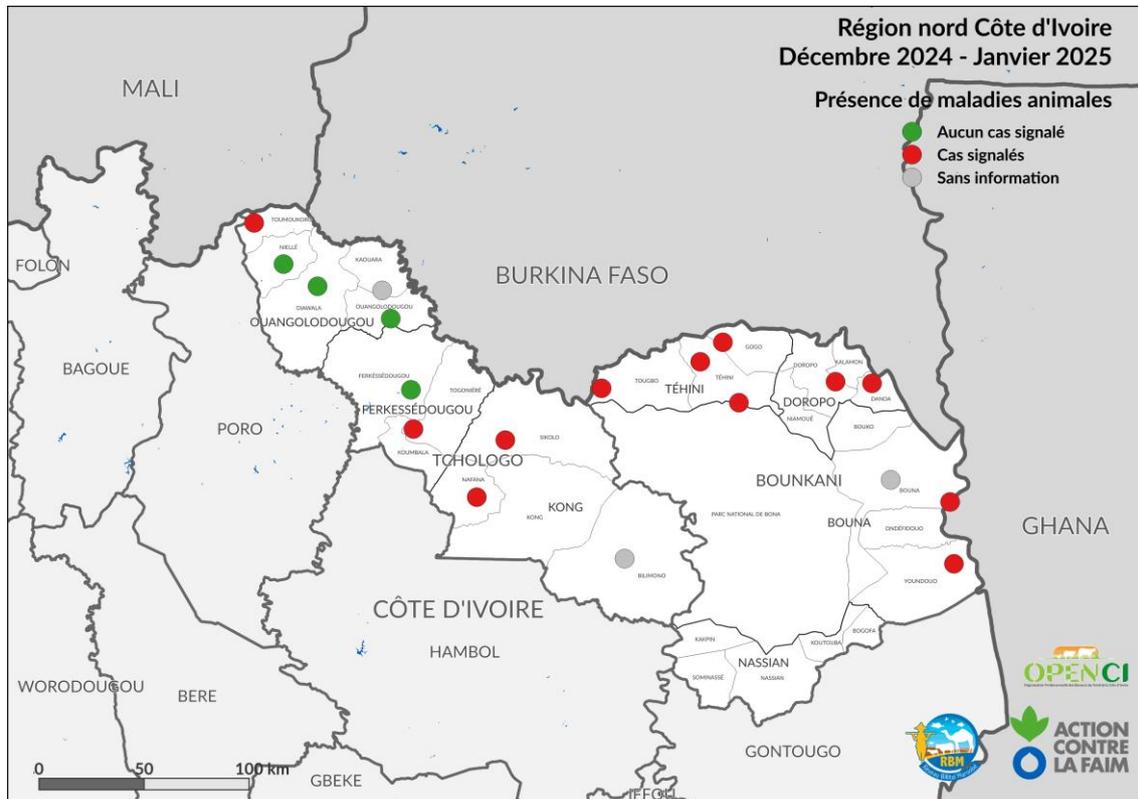


Figure 11 - Présence signalée de maladies animales pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

À l'image d'octobre - novembre 2024, tous les cas de mortalité animale renseignés pour cette période sont causés par des maladies et demeurent concentrés au niveau de la frontière burkinabé dans la région du Bounkani. La proximité avec la frontière burkinabé, complique la mise en place d'un suivi sanitaire rigoureux des troupeaux en transhumance (mobilité transfrontalière du bétail, concentration d'animaux, manque de suivi, indisponibilité des ressources vétérinaires, zones conflictuelles).

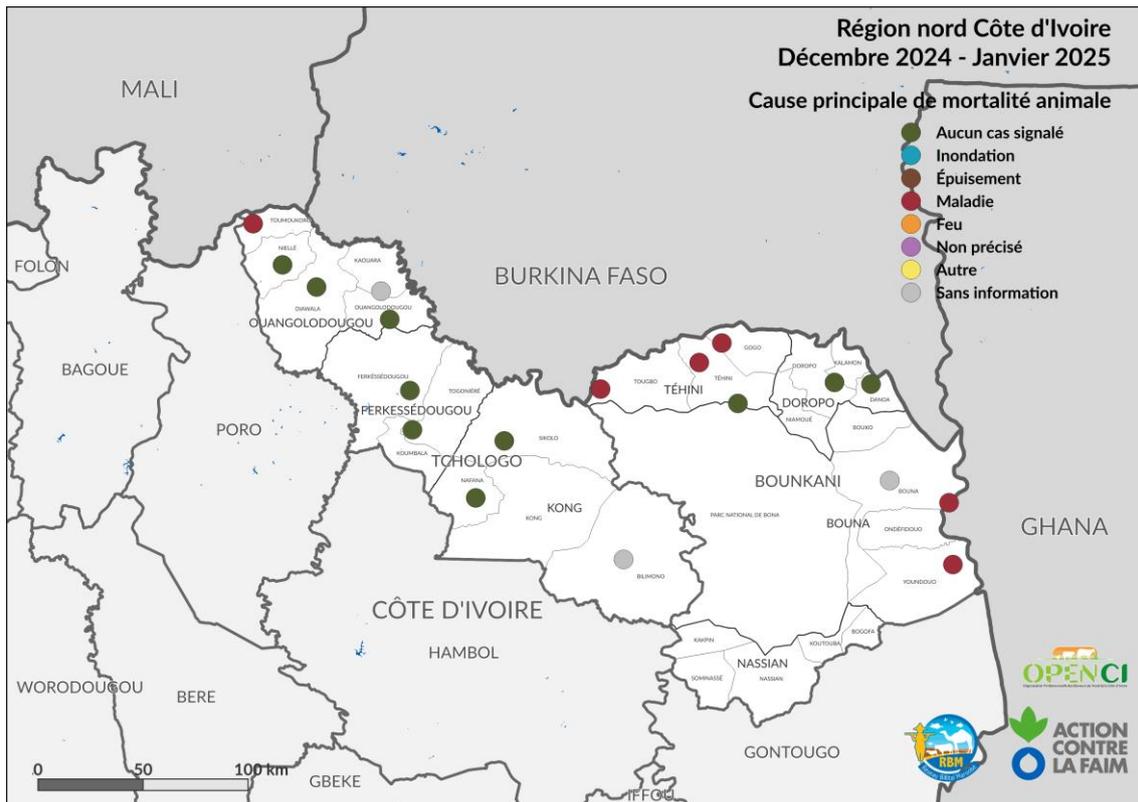


Figure 12 – Cause principale de mortalité animale pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

VOLS DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

La figure 13 illustre l'augmentation de signalement de vols de bétail dans les régions du Tchologo et du Bounkani entre décembre 2024 et janvier 2025. Une hausse significative des vols signalés par les relais pastoraux dans le Bounkani est observable comparativement à la **période précédente**. La situation s'est également détériorée dans le Kong mais améliorée dans le Ouangolodougou (région du Tchologo). Les signalements de vols pourraient être dus à des tensions socio-économiques, à une pression sur les ressources naturelles pastorales, ou à des problèmes de sécurité. Les zones frontalières sont particulièrement vulnérables à ce type de défis, révélant la nécessité de poursuivre l'amélioration des systèmes de gestion pour limiter les tensions communautaires.

Les signalements des conflits dans les régions du Tchologo et du Bounkani de décembre 2024 à janvier 2025 sont illustrés dans la figure 14, au niveau de Ferkessédougou et Niellé (Tchologo) et de toute la ligne frontalière pour la région de Bounkani.

Les conflits entre éleveurs-agriculteurs sont généralement liés aux dégâts de culture et réglés à l'amiable. Mais la forte pression sur les ressources disponibles peut aggraver ces tensions sociales.

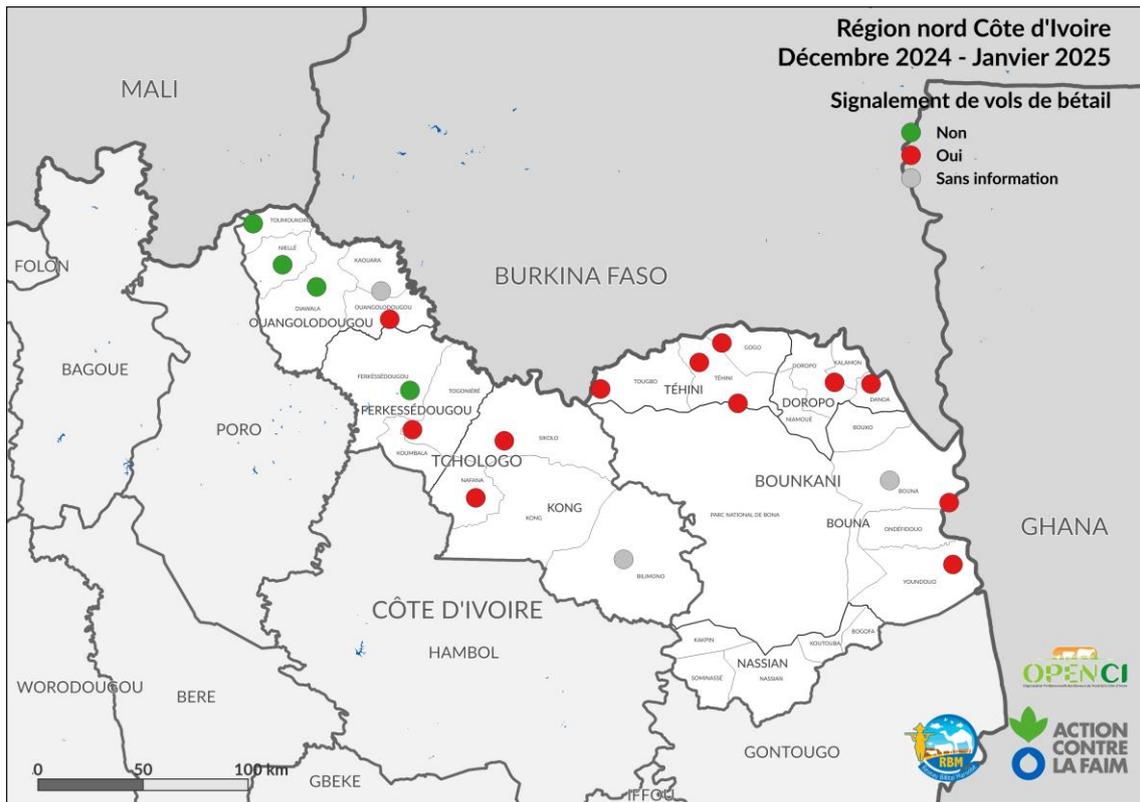


Figure 13 - Vols de bétail rapportés pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

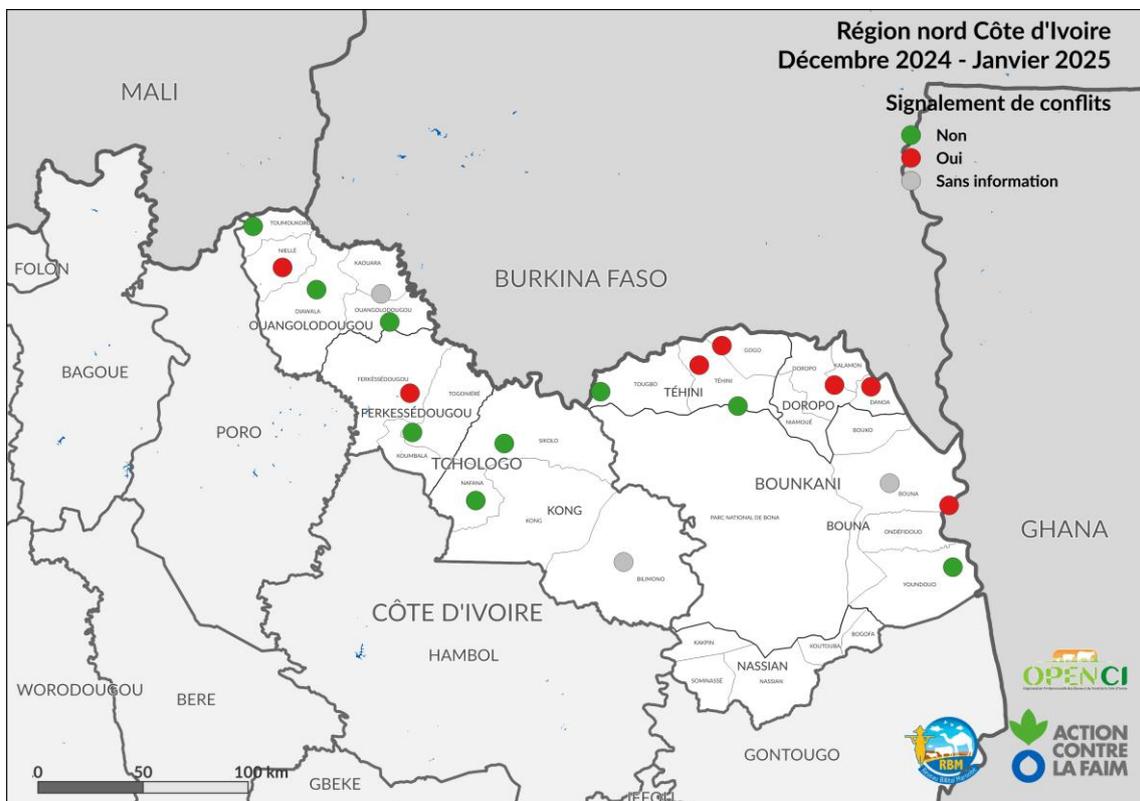


Figure 14 - Conflits signalés pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

La figure 15 met en évidence une augmentation des incidents d'insécurité dans le nord de la Côte d'Ivoire entre décembre 2024 et janvier 2025, comparée à la période précédente.

La région du Bounkani est concernée par une hausse de signalements de vols et agressions à main armée. À l'inverse, la situation semble se stabiliser dans les départements de Ouangolodougou et Ferkessédougou grâce à un climat social plus apaisé, fruit de sensibilisations villageoises entre agriculteurs et éleveurs, ainsi que par l'intégration socio-économique des demandeurs d'asile.

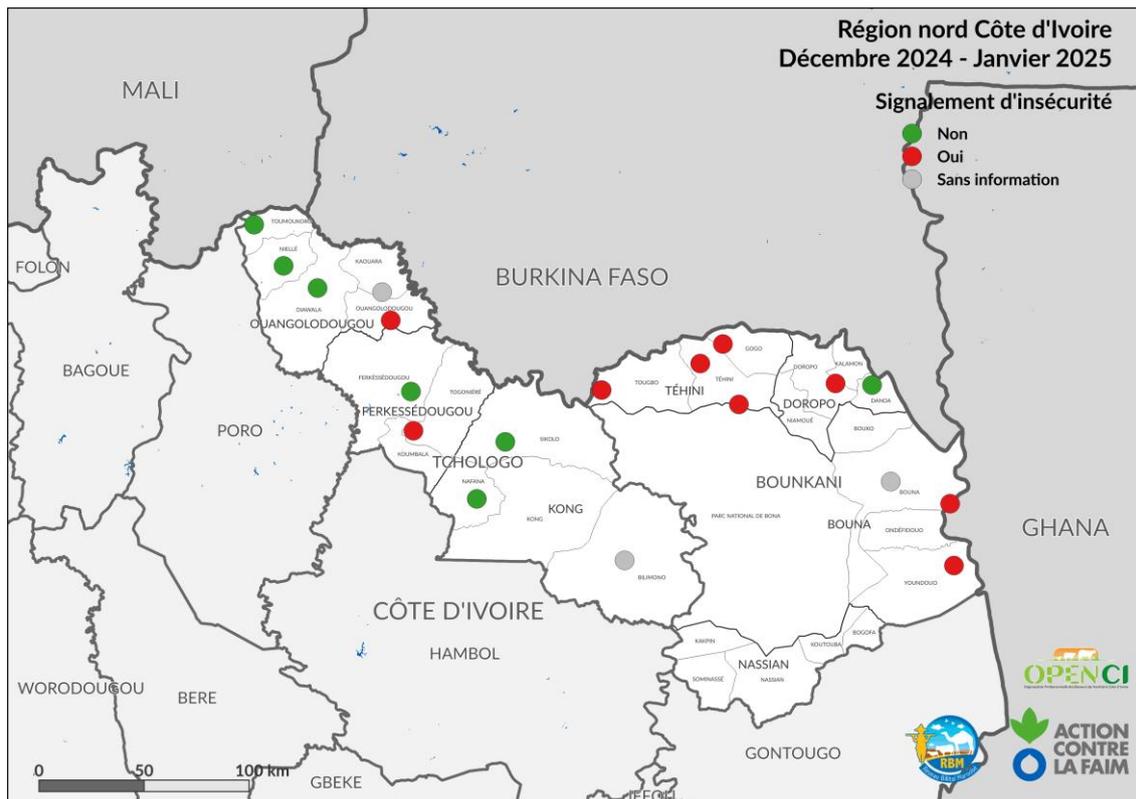


Figure 15 - Évènements d'insécurité signalés pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

ACCÈS AUX MARCHÉS, APPUI AU SECTEUR PASTORAL, DISPONIBILITÉ EN ALIMENT POUR BÉTAIL

La figure 16 confirme que tous les marchés du nord de la Côte d'Ivoire sont restés ouverts et accessibles entre décembre 2024 et janvier 2025, une période cruciale pour la récolte et la vente des produits agricoles. Cependant, des spéculations de la part des pisteurs, qui parcourent les localités en vue d'une revente ultérieure en période de pénurie, pourraient entraîner une hausse des prix. Cette situation risque de peser lourdement sur le pouvoir d'achat des populations les plus vulnérables.

De plus, l'absence quasi totale d'appui pastoral aggrave la vulnérabilité des ménages agropastoraux. Comme le montre la figure 17, aucun soutien n'est recensé dans le Tchologo, et seuls deux départements du Bounkani (Youndou et Danoa) en bénéficient.

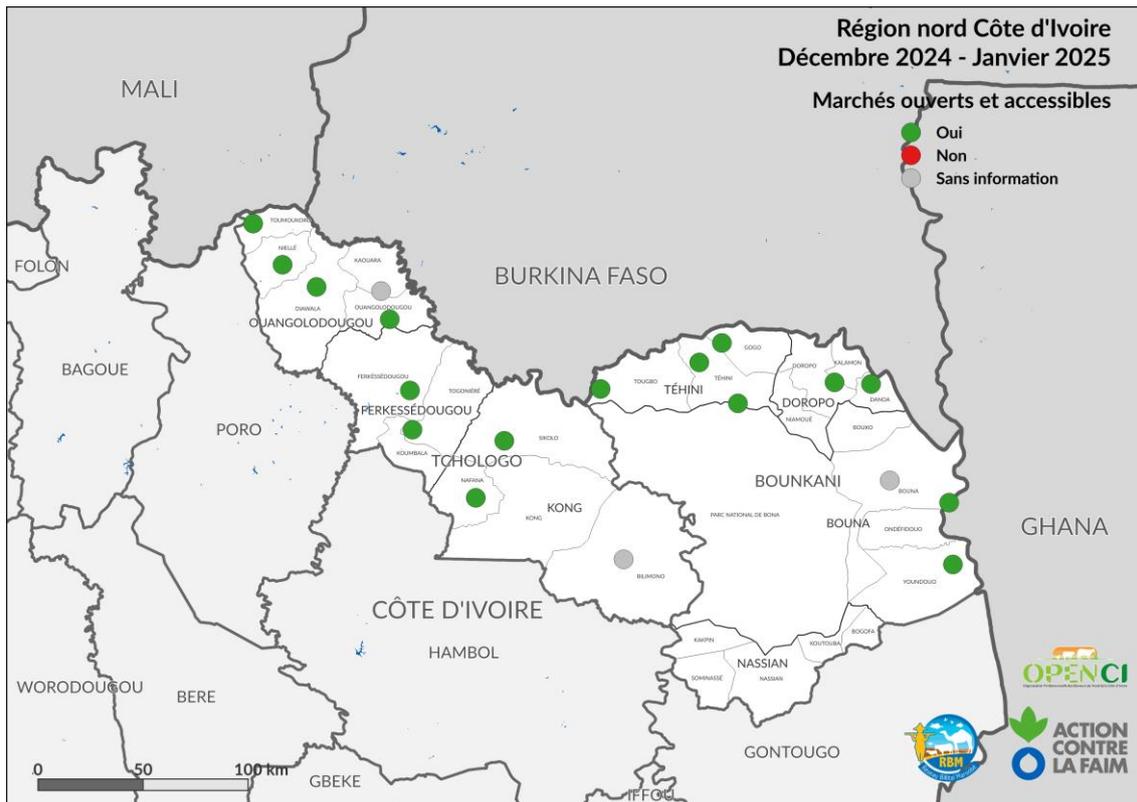


Figure 16 – Marchés ouverts et accessibles pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

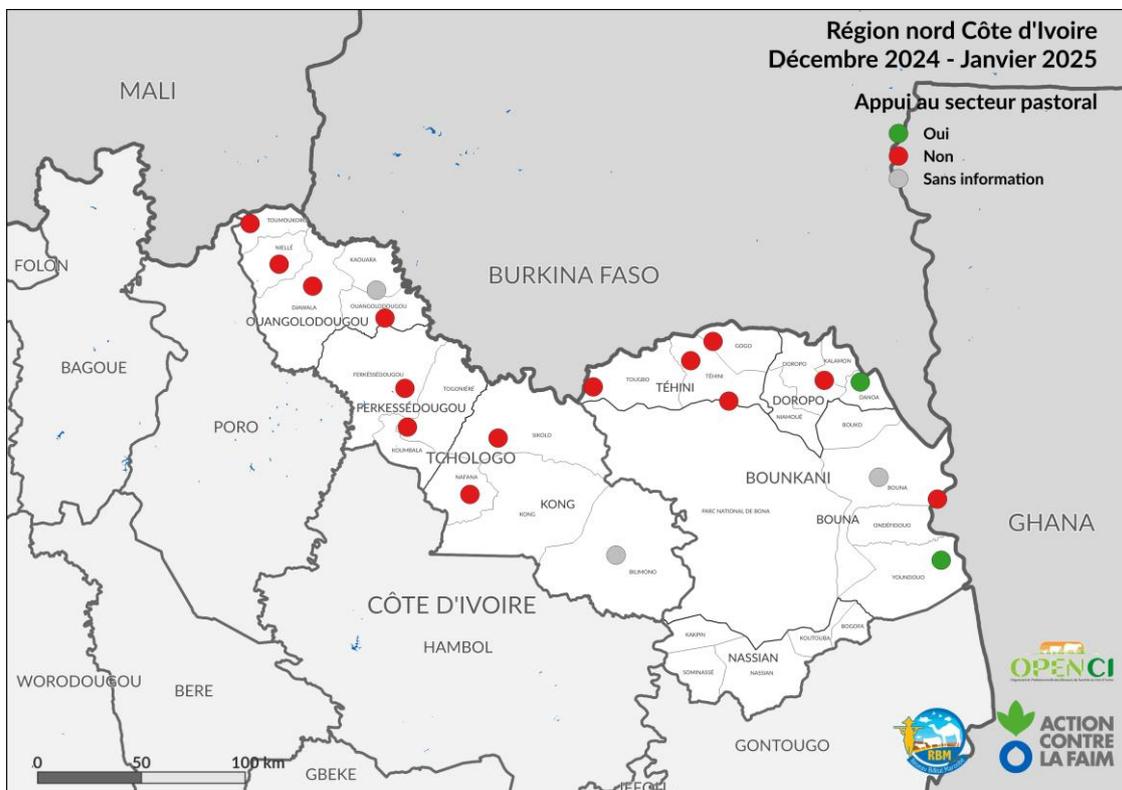


Figure 17 – Zones d'appui au secteur pastoral pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

La figure 18 met en évidence les zones de pénurie d'aliments pour le bétail entre décembre 2024 et janvier 2025.

À l'exception du Toumoukoro à la frontière malienne, la situation est restée stable dans le Tchologo : les bonnes récoltes de la saison des pluies ont fourni suffisamment de résidus de culture et réduit la demande d'aliments. En revanche, la situation s'est considérablement dégradée dans l'extrême nord-est. Les pénuries dues à une forte demande pourraient exercer une pression sur les éleveurs locaux et les réfugiés.

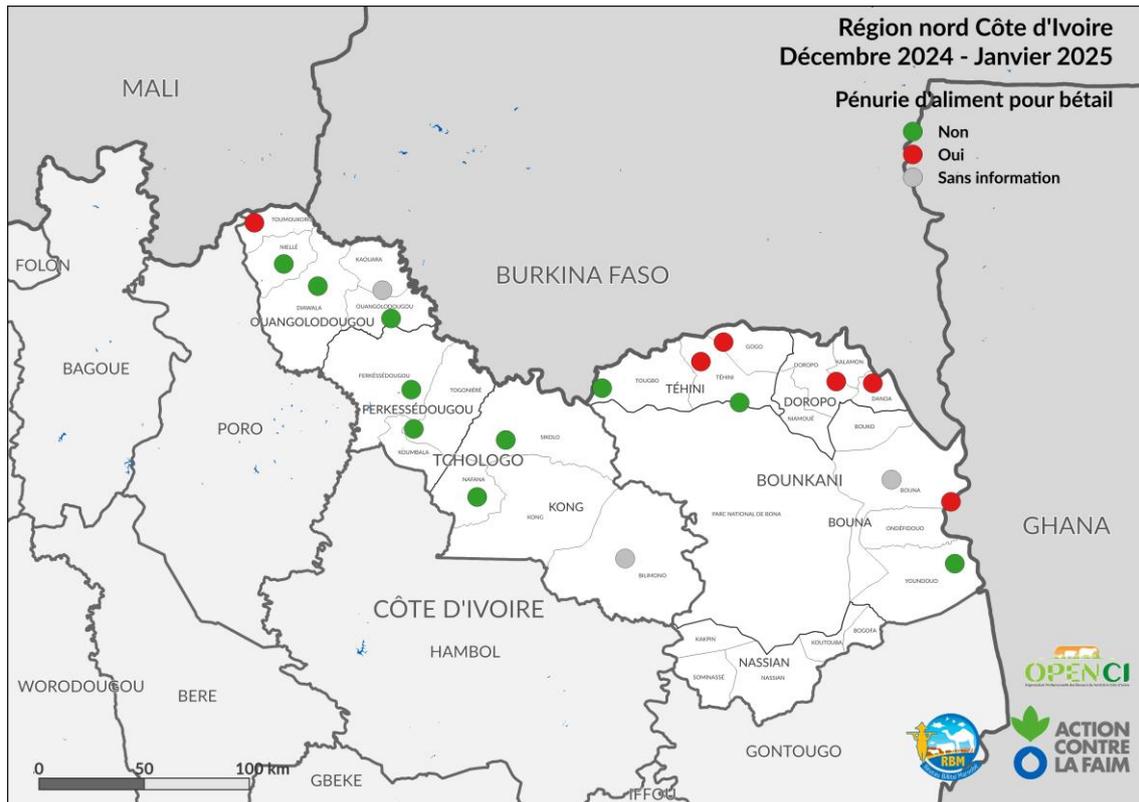


Figure 18 - Pénurie d'aliment pour bétail signalée pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

SITUATION DES RÉFUGIÉS

Les figures 19 et 20 illustrent respectivement la concentration du bétail appartenant aux personnes réfugiées et les nouvelles arrivées migratoires dans les régions du Tchologo et du Bounkani, pour la période de décembre 2024 à janvier 2025.

Une diminution et une meilleure organisation de ces nouvelles arrivées est à relever pour cette période. Seuls les axes de Ferkessédougou et Koumbala (Tchologo), ainsi que Youndouo (Bounkani), ont enregistré de nouvelles arrivées. En ce qui concerne la concentration du bétail des réfugiés, seuls les départements de Diawala (Tchologo) et de Gogo (Bounkani) signalent des concentrations importantes. Ce-dernier doit faire l'objet d'une attention accrue : le Gogo ayant signalé des pénuries d'aliments pour le bétail et des cas d'insécurité nécessiterait des actions sociales et économiques pour prévenir d'éventuelles tensions locales.

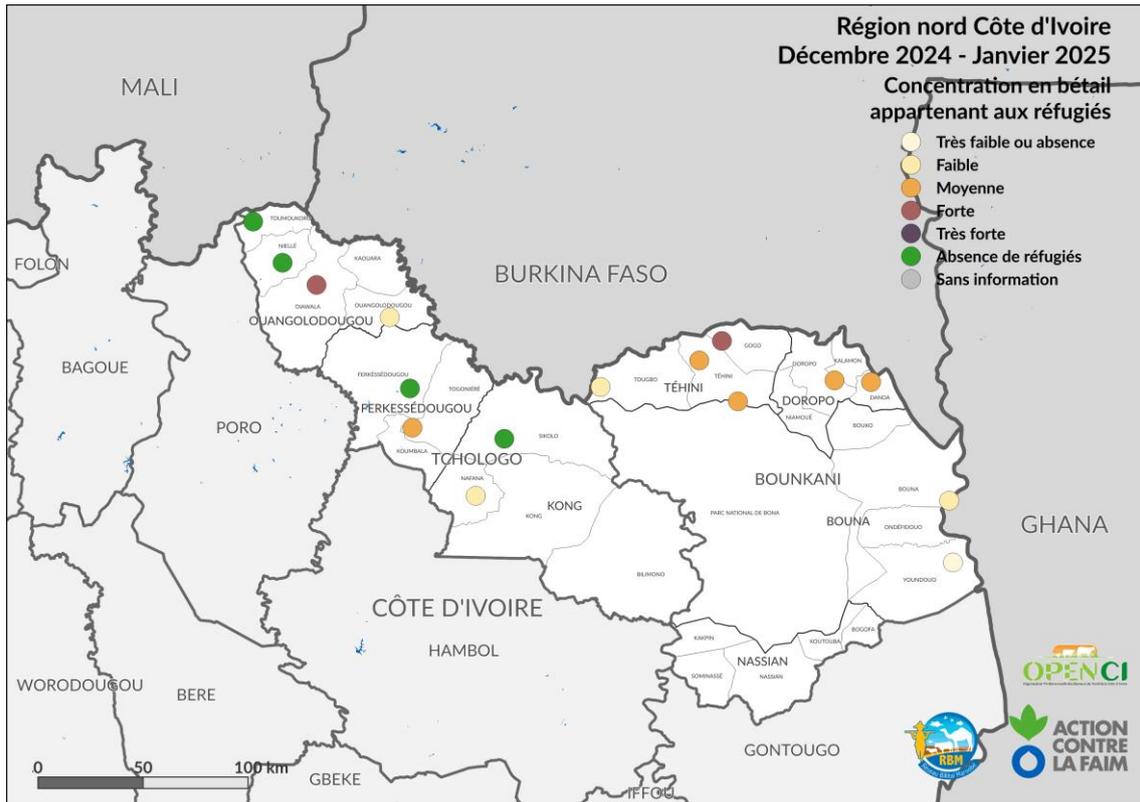


Figure 19 - Concentration du bétail appartenant aux réfugiés pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

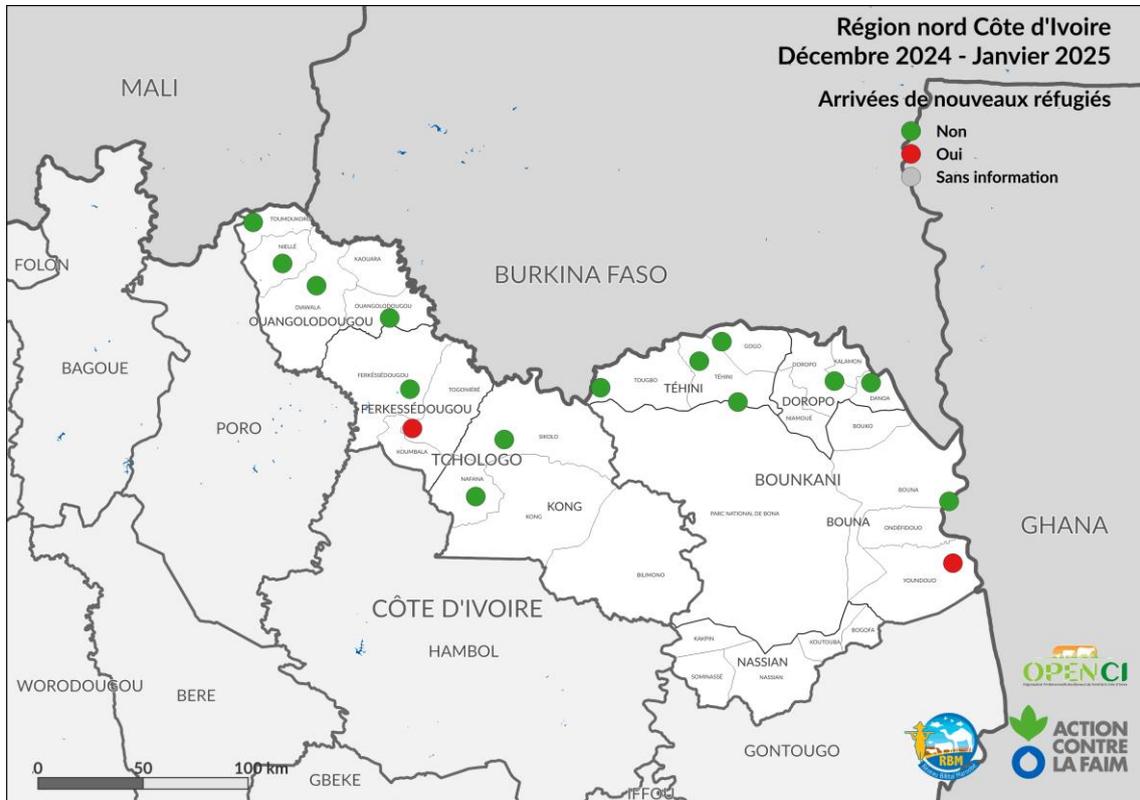


Figure 20 - Zones d'arrivée de nouveaux réfugiés pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

SITUATION DES MARCHÉS

MARCHES À BÉTAIL ET DE PRODUITS AGRICOLES

Les prix des caprins, des ovins, du riz, du mil, du sorgho, du maïs et de l'aliment usiné pour bétail sur la période d'analyse de décembre 2024 à janvier 2025, sont consignés dans le Tableau 1.

Tableau 1 – Prix moyens relevés sur les marchés durant la période de décembre 2024 à janvier 2025

Pays	Région	Département	Marché à bétail		Riz	Mil	Sorgho	Maïs	Aliment pour bétail Tourteau	Termes échange caprin contre mil
			Caprin mâle	Ovin mâle						
			FCFA/tête							
Côte d'Ivoire	Boukani	Doropo	18 000	50 000	600	425	325	235	250	42
		Bouna	27 500	62 500	600	500	500	260	220	55
		Tehini	20 250	54 063	700	288	275	188	550	70
	Tchologo	Ferkessedougou	25 000	60 000	625	350	300	155		71
		Kong	20 000	67 500	600	400	300	155		50
		Ouangolodougou	29 375	45 875	538	417	350	178	220	71

Source : Réseau de relais sentinelles ACF

Les tableaux 2 et 3 présentent respectivement l'évolution du prix moyen des caprins mâle et de l'ovin mâle par région.

Une augmentation du prix moyen des caprins est observée à la fois dans le Boukani (+9%) et dans le Tchologo (8%). Les prix moyens de l'ovin augmentent également mais de manière plus nuancée selon la région. Dans le Tchologo, la hausse des prix se poursuit à un rythme ralenti (+4% contre 6% en octobre-novembre 2024) et beaucoup plus marqué dans le Boukani (+14%), où les prix étaient jusqu'alors quasiment inchangés

Tableau 2 – Évolution du prix moyen du caprin mâle par région en FCFA/tête

Pays	Région / Province	Prix Caprin Mâle Déc. 2024-Jan. 2025 (FCFA/tête)	Prix Caprin Mâle Oct.-Nov. 2024 (FCFA/tête)	Variation (%)	Prix Caprin Mâle Déc. 2023-Jan. 2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Boukani	21 500	20 000	+8		
	Tchologo	26 071	23 906	+9		

Source : Réseau de relais sentinelles ACF

Tableau 3 – Évolution du prix moyen de l'ovin mâle par région en FCFA/tête

Pays	Région / Province	Prix Ovin Mâle Déc. 2024-Jan. 2025 (FCFA/tête)	Prix Ovin Mâle Oct.-Nov. 2024 (FCFA/tête)	Variation (%)	Prix Ovin Mâle Déc. 2023-Jan. 2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Boukani	55 156	48 571	+14		
	Tchologo	54 071	52 125	+4		

Source : Réseau de relais sentinelles ACF

L'évolution du prix moyen du riz, du mil, du sorgho et du maïs pour la période de décembre 2024 à janvier 2025, comparativement à la précédente et la même période l'année passée, sont présentées dans les tableaux 4, 5, 6 et 7 suivants.

Concernant le riz (tableau 4), la période actuelle marque une augmentation des prix (+10%) pour le Boukani comparativement à la période d'octobre - novembre 2024 alors début des récoltes rizicoles dans la région. Des prix stagnants ou à la baisse sont attendus pour le Tchologo, grande région productrice de prix.

Tableau 4 – Évolution du prix moyen du riz en FCFA/kg par région

Pays	Région / Province	Prix du riz Déc. 2024-Jan. 2025 (FCFA/kg)	Prix du riz Oct.-Nov. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix du riz Déc. 2023-Jan. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Boukani	650	589	+10		
	Tchologo	575	589	-2		

Source : Réseau de relais sentinelles ACF

La tendance est à la baisse pour le prix moyen du mil (tableau 5), légère pour le Boukani (-3%) et beaucoup plus forte pour le Tchologo (-24%). Les importations plus importantes de mil des pays limitrophes comme le Mali et le Burkina Faso ont joué sur cette baisse.

Tableau 5 - Évolution du prix moyen du mil en FCFA/kg par région

Pays	Région / Province	Prix du mil Déc. 2024-Jan. 2025 (FCFA/kg)	Prix du mil Oct.-Nov. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix du mil Déc. 2023-Jan. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Boukani	375	386	-3		
	Tchologo	400	528	-24		

Source : Réseau de relais sentinelles ACF

À l'instar du riz, le prix moyen du sorgho (tableau 6) montre des variations régionales, soit une hausse de +9% dans le Boukani et une baisse de -14% dans le Tchologo.

Tableau 6 - Évolution du prix moyen du sorgho en FCFA/kg par région

Pays	Région / Province	Prix du sorgho Déc. 2024-Jan. 2025 (FCFA/kg)	Prix du sorgho Oct.-Nov. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix du sorgho Déc. 2023-Jan. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Boukani	344	317	+9		
	Tchologo	330	386	-14		

Source : Réseau de relais sentinelles ACF

Le prix moyen du maïs (tableau 7) suit une tendance similaire à celle du riz, avec une baisse de 9% dans le Boukani et de 7% dans le Tchologo. La période de décembre à janvier coïncide avec la récolte du maïs dans ces régions. Les agriculteurs mettent en vente une grande partie de leur production et cette abondance dans l'offre, combinée à la concurrence, entraîne une diminution des prix.

La baisse des prix du maïs facilite l'accès à cette denrée de base pour les ménages à faibles revenus. Elle profite également aux grands commerçants qui constituent leurs stocks en anticipation d'une nouvelle hausse des prix en cas de pénurie.

Tableau 7 - Évolution du prix moyen du maïs en FCFA/kg par région

Pays	Région / Province	Prix du maïs Déc. 2024-Jan. 2025 (FCFA/kg)	Prix du maïs Oct.-Nov. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix du maïs Déc. 2023-Jan. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Boukani	218	239	-9		
	Tchologo	168	181	-7		

Source : Réseau de relais sentinelles ACF

Le tableau 8 révèle une disparité significative des prix moyens de l'aliment pour bétail (tourteau) entre le Tchologo et le Boukani. La concentration de cheptels a probablement contribué à l'inflation des prix dans le Boukani qui enregistre une forte hausse (112%) tandis que le Tchologo reste stable comme dans la période d'octobre- novembre 2024.

Tableau 8 – Évolution du prix moyen de l'aliment pour bétail (Tourteau) en FCFA/kg par région

Pays	Région / Province	Prix aliment bétail Déc. 2024-Jan. 2025 (FCFA/kg)	Prix aliment bétail Oct.-Nov. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix aliment bétail Déc. 2023-Jan. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Bounkani	424	200	+112		
	Tchologo	220	220	0		

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales ACF

TERMES DE L'ÉCHANGE

Les Termes de l'Échange (TdE) entre le bétail et les céréales, en particulier le mil, sont un indicateur clé du pouvoir d'achat des éleveurs et des commerçants de bétail. Ils permettent d'évaluer combien de kilogrammes de mil peuvent être obtenus en échange d'un caprin mâle vendu sur le marché.

Le tableau 9 présente l'évolution des TdE caprin mâle contre mil en kg/tête par région en cette période. La hausse se poursuit dans le Bounkani (+11%), et la tendance évolue entièrement dans le Tchologo avec une augmentation de +44%.

Tableau 9 – Évolution des termes de l'échange TdE caprin mâle contre mil en kg/tête par région

Pays	Région / Province	TdE Déc. 2024-Jan. 2025 (kg/tête)	TdE Oct.-Nov. 2024 (kg/tête)	Variation (%)	TdE Déc. 2023-Jan. 2024 (kg/tête)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Bounkani	57	52	+11		
	Tchologo	65	45	+44		

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales ACF & VSF-B

La figure 10 révèle quant à elle une disparité significative des TdE, allant de très favorables (≥ 130 kg/tête) à très défavorables (≤ 70 kg/tête), notamment à Nielle, Ouangolodougou, Téhini et Doropo. Cette variation inter et intrarégionale illustre les inégalités et le manque de régulation des marchés. La difficulté pour les éleveurs à obtenir un pouvoir d'achat équitable via leur élevage renforce la nécessité de mesures de soutien pour stabiliser les marchés locaux.

En effet, des TdE désavantageux compromettent la sécurité alimentaire et économique des ménages agro-pastoraux. Pour compenser, certains éleveurs augmentent leurs ventes de bétail ce qui peut amener à une saturation des marchés et donc une baisse des prix. D'autres retardent leurs ventes au détriment de la santé animale ou diversifient leurs revenus dans des activités complémentaires.

Les écarts observés de TdE au cours de cette période s'expliquent par divers facteurs. Une zone où la demande en viande caprine est forte et l'offre en mil abondante est associée à des TdE plus élevés. À l'inverse, dans les régions confrontées à des difficultés d'approvisionnement en céréales, les TdE peuvent être défavorables aux éleveurs.

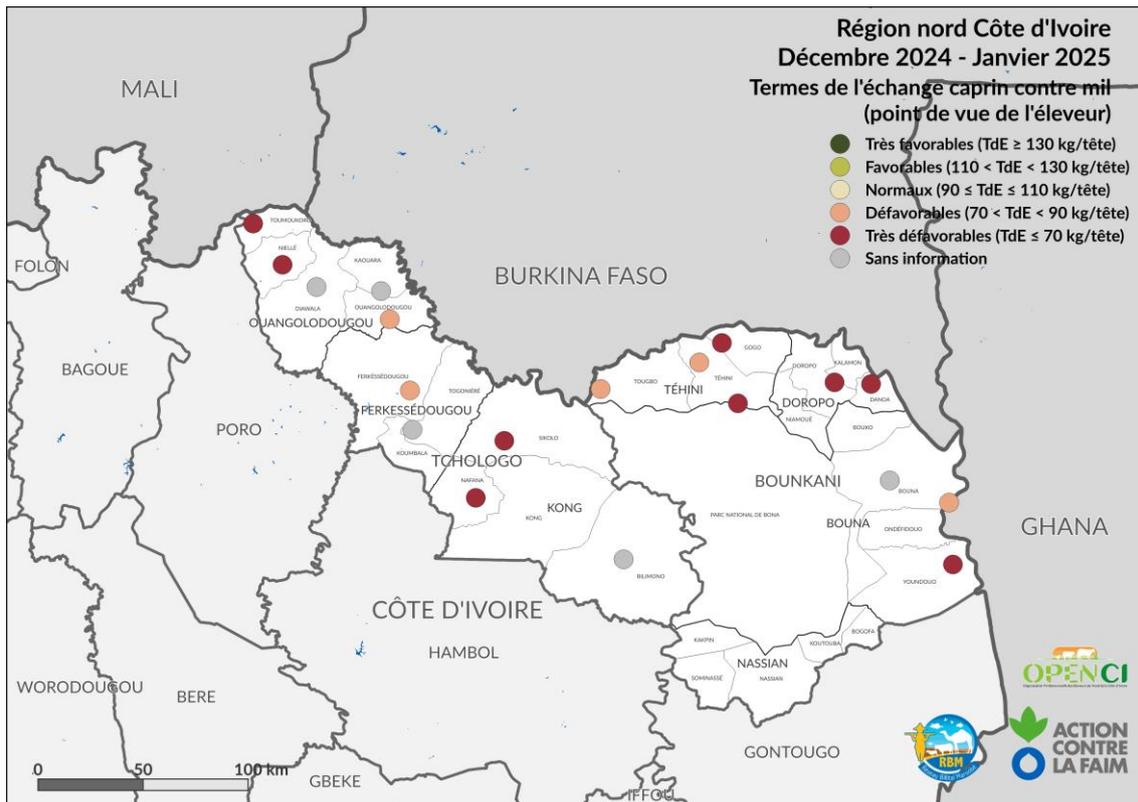


Figure 21 – Termes de l'échange caprin contre mil pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur la région nord de la Côte d'Ivoire.

CONCLUSION

La période de décembre 2024 à janvier 2025 a marqué le début de la saison sèche dans une grande partie de la région bien que les effets bénéfiques de la saison des pluies persistent.

Les zones à fortes concentrations de bétail, notamment dans le Bounkani, requièrent cependant une attention particulière en raison de la raréfaction des ressources et de l'exacerbation des tensions sociales signalées par les relais pastoraux impliqués dans le système de surveillance et alerte précoce.

L'état d'embonpoint du cheptel reste acceptable malgré une augmentation notable des suspicions de maladies animales pour la période. Le système de surveillance continue de signaler des mouvements de populations déplacées avec leur bétail en lien avec l'insécurité ou à la diminution des ressources en eau, que ce soit entre le Burkina, le Mali et la Côte d'Ivoire qu'au sein même de la zone Nord de la Côte d'Ivoire. Il est important de souligner les disparités régionales entre le Tchologo et le Bounkani, ce dernier étant plus exposé aux maladies, aux vols et aux tensions socio-économiques durant cette période.

RECOMMANDATIONS

- Pour les éleveurs : adopter de bonnes pratiques sanitaires en améliorant l'alimentation et l'hygiène du bétail pour renforcer leur immunité ; collaborer avec les services vétérinaires et signaler rapidement les cas de maladies ; se faire identifier et identifier ses animaux pour questions de sécurité.
- Pour les organisations pastorales : se doter d'un dispositif sensibilisant les populations sur les enjeux de la mobilité du bétail et la cohésion sociale ; faciliter l'organisation de campagnes de vaccination en collaboration avec les autorités ; mettre en place des systèmes d'alerte précoce pour identifier rapidement les crises sanitaires.
- Pour les services vétérinaires : assurer un suivi régulier des campagnes de vaccination ; renforcer la formation des agents vétérinaires et leur déploiement sur le terrain ; améliorer l'accessibilité aux soins vétérinaires.
- Pour les services étatiques : mettre en place un système d'alerte qui s'appuie sur les organisations pastorales ; renforcer la réglementation et le contrôle sanitaire dans la partie transfrontalière pour limiter les intrusions de nouvelles maladies ; mobiliser des ressources financières pour pérenniser les actions sanitaires des animaux.
- Pour les acteurs de la société civile : jouer un rôle de relais d'information et de veille de la situation socioéconomique de la région ; appuyer les initiatives locales visant à améliorer la santé animale ; s'impliquer dans les actions qui visent la cohésion sociale par le règlement des conflits agriculteurs/éleveurs ; collaborer avec les structures vétérinaires pour organisateur des formations et des actions de prévention.
- Pour les organisations humanitaires : soutenir les programmes de suivi des évolutions de vaccination en fournissant des ressources logistiques et financières ; intégrer la santé animale dans les programmes de développement rural et de sécurité alimentaire ; mettre en place des mécanismes de réponse rapide en cas de crise sanitaire touchant le bétail ; redynamiser les comités villageois de gestion de conflits.

PERSPECTIVES

- Concentration du bétail : la saison sèche période étant une période d'insuffisance de pâturages, il faut s'attendre des concentrations de bétail aux abords des forêts classées et zones agricoles pour profiter des résidus de culture avec des risques conflits.
- Disponibilité des ressources pastorales : des ressources pastorales de moins en moins disponibles, une hausse des prix de l'aliment bétail du fait de la demande de plus en plus forte.
- État d'embonpoint des animaux : une dégradation de l'état d'embonpoint des animaux dû au manque de pâturage et d'aliment pour bétail.
- Santé animale : des risques accrus de contamination liés aux fortes concentrations.
- Situation des marchés locaux : les prix de certaines denrées comme le riz, le maïs, le sorgho devraient connaître une légère baisse.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'informations merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour accéder aux bulletins
- www.geosahel.info pour visualiser les cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- OUATTARA Chec Ibrahima (RBM – Burkina Faso) – c.ouattara@rbm-ctr.org
- COULIBALY Amadou (OPEN-CI) – vitaldelaroche@yahoo.fr
- OUATTARA Nadia (ACF – Côte d'Ivoire) – grantco@ci-actioncontrelafaim.org
- DIALLO Chérif Assane (ACF – ROWCA) – cadiallo@wa.acfspain.org
- LAVAUD Éve-Marie (ACF – ROWCA) – elavaud@wa.acfspain.org
- FILLOL Erwann (ACF – ROWCA) – erfillol@wa.acfspain.org

FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par le financement de l'Agence Française de Développement AFD.

En partenariat
avec

